

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus -
COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830009300018

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT-CYR

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	38
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	39
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	44
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	53
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	54
C3.2 - Liste des établissements publics créés	55
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	56
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	57
--	----

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF
Reçu le 21/07/2020
Publié le 21/07/2020

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8517
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	6855
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération Sud-Sainte-Baume	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
20274103	21025185	1367,758587	1176,618701

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL "les collectivités locales en chiffres 2019". Communes touristiques de 10 000 à 20 000 habitants
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1246	1020
2	Produit des impositions directes/population	720	632
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1276	1220
4	Dépenses d'équipement brut/population	502	266
5	Encours de dette/population	405	1025
6	DGF/population	42	119
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,48 %	56,4 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,03 %	92,2 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	39,39 %	21,8 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	31,77 %	84 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	22 422 694,21	19 611 163,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 811 531,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		22 422 694,21	22 422 694,21

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	10 376 708,00	16 396 040,13
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 623 099,58	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 396 232,55	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		16 396 040,13	16 396 040,13

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		38 818 734,34	38 818 734,34
---------------------	--	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 175 109,10	0,00	4 672 320,00	4 672 320,00	4 672 320,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 432 688,00	0,00	10 272 688,00	10 272 688,00	10 272 688,00
014	Atténuations de produits	1 548 245,00	0,00	1 385 000,00	1 385 000,00	1 385 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 444 764,72	0,00	2 269 690,00	2 269 690,00	2 269 690,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		19 600 806,82	0,00	18 599 698,00	18 599 698,00	18 599 698,00
66	Charges financières	225 002,00	0,00	206 352,00	206 352,00	206 352,00
67	Charges exceptionnelles	111 685,77	0,00	92 500,00	92 500,00	92 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	160 200,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 097 694,59	0,00	19 148 550,00	19 148 550,00	19 148 550,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 382 285,43		2 548 519,21	2 548 519,21	2 548 519,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	621 307,00		725 625,00	725 625,00	725 625,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 003 592,43		3 274 144,21	3 274 144,21	3 274 144,21
TOTAL		27 101 287,02	0,00	22 422 694,21	22 422 694,21	22 422 694,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 422 694,21
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	98 200,00	0,00	99 700,00	99 700,00	99 700,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 230 867,00	0,00	1 238 467,00	1 238 467,00	1 238 467,00
73	Impôts et taxes	17 484 252,00	0,00	16 356 049,00	16 356 049,00	16 356 049,00
74	Dotations et participations	1 371 796,00	0,00	1 365 469,00	1 365 469,00	1 365 469,00
75	Autres produits de gestion courante	415 950,00	0,00	397 750,00	397 750,00	397 750,00
Total des recettes de gestion courante		20 601 065,00	0,00	19 457 435,00	19 457 435,00	19 457 435,00
76	Produits financiers	85 138,00	0,00	81 763,00	81 763,00	81 763,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		20 786 203,00	0,00	19 609 198,00	19 609 198,00	19 609 198,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	322 108,00		1 965,00	1 965,00	1 965,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		322 108,00		1 965,00	1 965,00	1 965,00
TOTAL		21 108 311,00	0,00	19 611 163,00	19 611 163,00	19 611 163,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 811 531,21
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 422 694,21
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 272 179,21
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COLLECTIVITE VILLE DE SANDOZ - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires.

Publié le 21/07/2020 (5) DF 023 = RI 041 ; DI 042 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 = DF 042 = RF 042 ou solde de l'opération DF 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	350 439,01	22 003,93	218 595,00	218 595,00	240 598,93
204	Subventions d'équipement versées	775 000,00	402 500,00	377 000,00	377 000,00	779 500,00
21	Immobilisations corporelles	3 285 864,24	691 046,99	3 704 827,00	3 704 827,00	4 395 873,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 500 567,16	1 507 548,66	3 800 000,00	3 800 000,00	5 307 548,66
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 911 870,41	2 623 099,58	8 100 422,00	8 100 422,00	10 723 521,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 950 029,00	0,00	1 885 321,00	1 885 321,00	1 885 321,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	197 883,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses financières	2 147 912,00	0,00	2 085 321,00	2 085 321,00	2 085 321,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 059 782,41	2 623 099,58	10 185 743,00	10 185 743,00	12 808 842,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	322 108,00		1 965,00	1 965,00	1 965,00
041	Opérations patrimoniales (4)	301 385,00		189 000,00	189 000,00	189 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	623 493,00		190 965,00	190 965,00	190 965,00
	TOTAL	14 683 275,41	2 623 099,58	10 376 708,00	10 376 708,00	12 999 807,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

3 396 232,55

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

16 396 040,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	570 000,00	0,00	745 000,00	745 000,00	745 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	2 467 465,90	0,00	4 869 803,79	4 869 803,79	4 869 803,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 037 465,90	0,00	5 614 803,79	5 614 803,79	5 614 803,79
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	610 000,00	0,00	1 210 010,00	1 210 010,00	1 210 010,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 018 877,77	0,00	6 019 332,13	6 019 332,13	6 019 332,13
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	84 511,00	0,00	88 750,00	88 750,00	88 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 713 538,77	0,00	7 318 092,13	7 318 092,13	7 318 092,13
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 751 004,67	0,00	12 932 895,92	12 932 895,92	12 932 895,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	6 382 285,43		2 548 519,21	2 548 519,21	2 548 519,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	621 307,00		725 625,00	725 625,00	725 625,00
041	Opérations patrimoniales (4)	380 000,00		189 000,00	189 000,00	189 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 383 592,43		3 463 144,21	3 463 144,21	3 463 144,21

AR Prefecture COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

083-218300003 20200717 DEL2020071714 DE

Reçu le 21/07/2020
Publié le 21/07/2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	14 134 597,10	0,00	16 396 040,13	16 396 040,13	16 396 040,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 396 040,13
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

3 272 179,21

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 672 320,00		4 672 320,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 272 688,00		10 272 688,00
014	Atténuations de produits	1 385 000,00		1 385 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 269 690,00		2 269 690,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	206 352,00	0,00	206 352,00
67	Charges exceptionnelles	92 500,00	0,00	92 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	725 625,00	725 625,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	250 000,00		250 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 548 519,21	2 548 519,21
Dépenses de fonctionnement – Total		19 148 550,00	3 274 144,21	22 422 694,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**22 422 694,21**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 965,00	1 965,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 885 321,00	0,00	1 885 321,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	240 598,93	0,00	240 598,93
204	Subventions d'équipement versées	779 500,00	0,00	779 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 395 873,99	0,00	4 395 873,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 307 548,66	189 000,00	5 496 548,66
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
Dépenses d'investissement – Total		12 808 842,58	190 965,00	12 999 807,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**3 396 232,55**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**16 396 040,13**

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF
Reçu le 21/07/2020
Publié le 21/07/2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement de charges et de produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	99 700,00		99 700,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 238 467,00		1 238 467,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	16 356 049,00		16 356 049,00
74	Dotations et participations	1 365 469,00		1 365 469,00
75	Autres produits de gestion courante	397 750,00	0,00	397 750,00
76	Produits financiers	81 763,00	0,00	81 763,00
77	Produits exceptionnels	70 000,00	1 965,00	71 965,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		19 609 198,00	1 965,00	19 611 163,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 811 531,21
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 422 694,21
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 210 010,00	0,00	1 210 010,00
13	Subventions d'investissement	745 000,00	0,00	745 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	4 869 803,79	0,00	4 869 803,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	189 000,00	189 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	88 750,00	0,00	88 750,00
28	Amortissement des immobilisations		725 625,00	725 625,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 548 519,21	2 548 519,21
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		6 913 563,79	3 463 144,21	10 376 708,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	6 019 332,13
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 396 040,13
---	----------------------

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF
Reçu le 21/07/2020
Publié le 21/07/2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement de charges et de produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 175 109,10	4 672 320,00	4 672 320,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	125 533,00	96 700,00	96 700,00
60611	Eau et assainissement	120 778,00	84 400,00	84 400,00
60612	Energie - Electricité	435 420,66	253 000,00	253 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	20,00	59 000,00	59 000,00
60622	Carburants	68 148,19	55 050,00	55 050,00
60623	Alimentation	13 944,76	11 880,00	11 880,00
60624	Produits de traitement	11 914,07	14 170,00	14 170,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 036,00	16 800,00	16 800,00
60631	Fournitures d'entretien	18 895,80	18 550,00	18 550,00
60632	Fournitures de petit équipement	194 308,30	173 982,00	173 982,00
60633	Fournitures de voirie	18 380,40	17 300,00	17 300,00
60636	Vêtements de travail	20 949,50	28 655,00	28 655,00
6064	Fournitures administratives	15 552,86	17 160,00	17 160,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	16 490,02	17 500,00	17 500,00
6067	Fournitures scolaires	27 188,40	26 600,00	26 600,00
6068	Autres matières et fournitures	19 283,58	17 800,00	17 800,00
611	Contrats de prestations de services	1 158 817,00	1 032 238,00	1 032 238,00
6132	Locations immobilières	12 094,21	12 100,00	12 100,00
6135	Locations mobilières	255 280,18	219 966,00	219 966,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 992,18	4 500,00	4 500,00
61521	Entretien terrains	37 661,40	51 400,00	51 400,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	48 480,00	63 810,00	63 810,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	119 655,12	82 389,00	82 389,00
615232	Entretien, réparations réseaux	17 708,60	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	11 765,00	8 440,00	8 440,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	102 281,02	63 060,00	63 060,00
6156	Maintenance	158 614,41	196 640,00	196 640,00
6161	Multirisques	52 695,00	52 695,00	52 695,00
617	Etudes et recherches	76 125,20	56 280,00	56 280,00
6182	Documentation générale et technique	14 959,20	11 707,00	11 707,00
6184	Versements à des organismes de formation	33 859,41	41 270,00	41 270,00
6188	Autres frais divers	3 100,00	4 200,00	4 200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6226	Honoraires	44 077,82	44 300,00	44 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	42 740,00	52 490,00	52 490,00
6228	Divers	454 356,28	499 623,00	499 623,00
6231	Annonces et insertions	58 717,60	43 340,00	43 340,00
6232	Fêtes et cérémonies	222 725,44	199 950,00	199 950,00
6233	Foires et expositions	10 773,60	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 790,00	2 550,00	2 550,00
6237	Publications	19 887,41	25 400,00	25 400,00
6238	Divers	49 802,46	63 600,00	63 600,00
6241	Transports de biens	3 395,00	3 200,00	3 200,00
6247	Transports collectifs	63 842,30	39 200,00	39 200,00
6248	Divers	12 324,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	5 806,24	7 600,00	7 600,00
6256	Missions	6 350,00	6 000,00	6 000,00
6257	Réceptions	40 386,00	41 750,00	41 750,00
6261	Frais d'affranchissement	37 502,13	36 050,00	36 050,00
6262	Frais de télécommunications	76 703,00	64 270,00	64 270,00
627	Services bancaires et assimilés	1 594,77	1 125,00	1 125,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 533,00	12 330,00	12 330,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	42 798,91	64 100,00	64 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	292 317,66	191 700,00	191 700,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6288	Autres services extérieurs	24 541,01	24 400,00	24 400,00
63512	Taxes foncières	377 413,00	388 300,00	388 300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 432 688,00	10 272 688,00	10 272 688,00
6218	Autre personnel extérieur	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6331	Versement de transport	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	28 250,00	28 250,00	28 250,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	98 863,00	98 863,00	98 863,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 768 000,00	4 693 000,00	4 693 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	255 000,00	255 000,00	255 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 430 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
64131	Rémunérations non tit.	854 575,00	854 575,00	854 575,00

AR Prefecture COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

083-218300003-20200717-DEL2020071714-DE

Reçu le **Chap 7** / 2020
Publié le **art (1)** / 21/07/2020

	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64168	Autres emplois d'insertion	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 070 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 612 000,00	1 612 000,00	1 612 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	70 000,00	70 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	49 000,00	49 000,00	49 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	38 000,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits	1 548 245,00	1 385 000,00	1 385 000,00
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	677 137,16	682 000,00	682 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	3 000,00	3 000,00
7391172	Dégrève taxe habitat° sur logements vaca	0,00	5 000,00	5 000,00
739118	Autres reversements de fiscalité	52 472,00	65 000,00	65 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	461 775,84	470 000,00	470 000,00
7398	Reverst., restitut° et prélève divers	356 860,00	160 000,00	160 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 444 764,72	2 269 690,00	2 269 690,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	111 357,00	109 290,00	109 290,00
6531	Indemnités	136 000,00	136 000,00	136 000,00
6532	Frais de mission	2 434,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	5 800,00	5 800,00	5 800,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 600,00	6 600,00	6 600,00
6535	Formation	3 994,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	47 135,00	30 000,00	30 000,00
65548	Autres contributions	800 000,00	800 000,00	800 000,00
6555	Contribut° CNFPT (personnel privé emploi	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	9 820,00	10 000,00	10 000,00
65733	Subv. fonct. Départements	2 700,00	2 700,00	2 700,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	5 776,00	4 000,00	4 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	23 251,72	1 500,00	1 500,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	280 000,00	280 000,00	280 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	280 000,00	310 000,00	310 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	250 000,00	230 000,00	230 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	446 487,00	305 300,00	305 300,00
65888	Autres	1 410,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		19 600 806,82	18 599 698,00	18 599 698,00
66	Charges financières (b)	225 002,00	206 352,00	206 352,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	234 999,26	217 000,00	217 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 997,26	-10 648,00	-10 648,00
67	Charges exceptionnelles (c)	111 685,77	92 500,00	92 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	17,01	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	68 803,76	50 000,00	50 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	365,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	160 200,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		20 097 694,59	19 148 550,00	19 148 550,00
023	Virement à la section d'investissement	6 382 285,43	2 548 519,21	2 548 519,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	621 307,00	725 625,00	725 625,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	621 307,00	725 625,00	725 625,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 003 592,43	3 274 144,21	3 274 144,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 003 592,43	3 274 144,21	3 274 144,21
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 101 287,02	22 422 694,21	22 422 694,21

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		22 422 694,21
--	--	----------------------

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF
 Reçu le 21/07/2020
 Publié le 21/07/2020

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	88 329,59
Montant des ICNE de l'exercice N-1	98 977,59
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 648,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	98 200,00	99 700,00	99 700,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	65 200,00	83 700,00	83 700,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	33 000,00	16 000,00	16 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 230 867,00	1 238 467,00	1 238 467,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	33 000,00	45 000,00	45 000,00
70312	Redevances funéraires	2 700,00	2 700,00	2 700,00
70321	Stationnement et location voie publique	82 000,00	90 000,00	90 000,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	0,00	12 200,00	12 200,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 700,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	39 000,00	39 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	42 600,00	46 700,00	46 700,00
70632	Redevances services à caractère loisir	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7066	Redevances services à caractère social	287 000,00	224 700,00	224 700,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	23 900,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	34 000,00	100 000,00	100 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	345 867,00	345 867,00	345 867,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	9 500,00	9 500,00	9 500,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	37 000,00	37 000,00	37 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	310 600,00	266 800,00	266 800,00
73	Impôts et taxes	17 484 252,00	16 356 049,00	16 356 049,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	10 954 003,00	11 063 543,00	11 063 543,00
73211	Attribution de compensation	2 112 449,00	2 983 684,00	2 983 684,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	21 400,00	21 000,00	21 000,00
7336	Droits de place	342 200,00	299 392,00	299 392,00
7338	Autres taxes	805 200,00	127 530,00	127 530,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	341 000,00	328 300,00	328 300,00
7362	Taxes de séjour	260 000,00	160 000,00	160 000,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	1 300 000,00	700 000,00	700 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	48 000,00	43 000,00	43 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 300 000,00	629 600,00	629 600,00
74	Dotations et participations	1 371 796,00	1 365 469,00	1 365 469,00
7411	Dotation forfaitaire	675 000,00	600 000,00	600 000,00
74718	Autres participations Etat	15 600,00	9 500,00	9 500,00
7472	Participat° Régions	2 200,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74748	Participat° Autres communes	1 300,00	20 669,00	20 669,00
7478	Participat° Autres organismes	456 796,00	503 000,00	503 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	2 200,00	2 200,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	1 700,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 200,00	6 600,00	6 600,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	198 000,00	200 000,00	200 000,00
748388	Autres	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	8 500,00	8 500,00
75	Autres produits de gestion courante	415 950,00	397 750,00	397 750,00
752	Revenus des immeubles	400 950,00	397 750,00	397 750,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		20 601 065,00	19 457 435,00	19 457 435,00
76	Produits financiers (b)	85 138,00	81 763,00	81 763,00
7688	Autres	85 138,00	81 763,00	81 763,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	70 000,00	70 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	50 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		20 786 203,00	19 609 198,00	19 609 198,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	322 108,00	1 965,00	1 965,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 965,00	1 965,00	1 965,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	320 143,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		322 108,00	1 965,00	1 965,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 108 311,00	19 611 163,00	19 611 163,00

+

AR Prefecture COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

083-218300003-20200717-DEL2020071714-DE

Reçu le Chap/07/2020
Publié le 11/07/2020

Libellé (1)

Pour mémoire
budget
précédent (2)

Propositions
nouvelles (3)

Vote (4)

RESTES A REALISER N-1 (10) 0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10) 2 811 531,21

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 22 422 694,21

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	350 439,01	218 595,00	218 595,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	80 000,00	80 000,00	80 000,00
2031	Frais d'études	194 920,31	135 695,00	135 695,00
2051	Concessions, droits similaires	75 518,70	2 900,00	2 900,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	775 000,00	377 000,00	377 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	301 800,00	77 000,00	77 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	465 000,00	200 000,00	200 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	8 200,00	50 000,00	50 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 285 864,24	3 704 827,00	3 704 827,00
2112	Terrains de voirie	31 000,00	23 000,00	23 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	31 010,00	2 500,00	2 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	297 386,92	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	32 256,28	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	123 212,87	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	776,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00
2135	Installations générales, agencements	733 672,72	159 670,00	159 670,00
2138	Autres constructions	86 657,24	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	671 527,18	90 000,00	90 000,00
2152	Installations de voirie	88 948,02	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	6 090,13	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	50 053,00	29 400,00	29 400,00
21534	Réseaux d'électrification	55 879,84	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	42 460,06	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	59 820,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	32 221,30	10 000,00	10 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	26 976,65	276 100,00	276 100,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	264 563,91	209 850,00	209 850,00
2161	Oeuvres et objets d'art	70 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	222 210,75	214 700,00	214 700,00
2183	Matériel de bureau et informatique	59 716,79	90 850,00	90 850,00
2184	Mobilier	55 944,90	46 633,00	46 633,00
2188	Autres immobilisations corporelles	243 479,68	352 124,00	352 124,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 500 567,16	3 800 000,00	3 800 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 889 890,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	111 218,13	350 000,00	350 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 499 459,03	3 400 000,00	3 400 000,00
Total des dépenses d'équipement		11 911 870,41	8 100 422,00	8 100 422,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 950 029,00	1 885 321,00	1 885 321,00
1641	Emprunts en euros	366 545,00	383 320,00	383 320,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	83 334,00	83 334,00	83 334,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 500 000,00	1 416 667,00	1 416 667,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	197 883,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses financières		2 147 912,00	2 085 321,00	2 085 321,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 059 782,41	10 185 743,00	10 185 743,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	322 108,00	1 965,00	1 965,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	322 108,00	1 965,00	1 965,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 965,00	1 965,00	1 965,00
15182	Autres provisions pour risques	320 143,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	301 385,00	189 000,00	189 000,00
21318	Autres bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	290 185,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 200,00	0,00	0,00

083-218300003-20200717-DEL2020071714-DE

Reçu
Publié le 21/07/2020

Chap./art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	189 000,00	189 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		623 493,00	190 965,00	190 965,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 683 275,41	10 376 708,00	10 376 708,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 623 099,58
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	3 396 232,55
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 396 040,13
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	570 000,00	745 000,00	745 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 000,00	225 000,00	225 000,00
1342	Amendes de police non transférable	220 000,00	220 000,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 467 465,90	4 869 803,79	4 869 803,79
1641	Emprunts en euros	967 465,90	3 453 136,79	3 453 136,79
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 500 000,00	1 416 667,00	1 416 667,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 037 465,90	5 614 803,79	5 614 803,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 628 877,77	7 229 342,13	7 229 342,13
10222	FCTVA	410 000,00	1 007 410,00	1 007 410,00
10223	TLE	0,00	2 600,00	2 600,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 018 877,77	6 019 332,13	6 019 332,13
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	84 511,00	88 750,00	88 750,00
27638	Créance Autres établissements publics	84 511,00	88 750,00	88 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 713 538,77	7 318 092,13	7 318 092,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 751 004,67	12 932 895,92	12 932 895,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement	6 382 285,43	2 548 519,21	2 548 519,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	621 307,00	725 625,00	725 625,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	937,00	936,00	936,00
28031	Frais d'études	17 501,00	20 168,00	20 168,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	71 736,00	71 736,00	71 736,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	54 843,00	54 843,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	149 000,00	167 000,00	167 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	10 138,00	10 138,00	10 138,00
28051	Concessions et droits similaires	22 330,00	45 538,00	45 538,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 490,00	1 488,00	1 488,00
28152	Installations de voirie	497,00	497,00	497,00
281561	Matériel roulant	1 973,00	1 973,00	1 973,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	15 122,00	20 429,00	20 429,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	24 015,00	39 269,00	39 269,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	66 197,00	87 328,00	87 328,00
28182	Matériel de transport	44 774,00	59 547,00	59 547,00
28183	Matériel de bureau et informatique	42 893,00	48 202,00	48 202,00
28184	Mobilier	78 132,00	40 533,00	40 533,00
28188	Autres immo. corporelles	74 572,00	56 000,00	56 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		7 003 592,43	3 274 144,21	3 274 144,21
041	Opérations patrimoniales (9)	380 000,00	189 000,00	189 000,00
2031	Frais d'études	377 700,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 300,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	189 000,00	189 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 383 592,43	3 463 144,21	3 463 144,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 134 597,10	16 396 040,13	16 396 040,13

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

083-218300003-20200717-DEL2020071714-DE

Reçu le 21/07/2020
Publié le 21/07/2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				16 396 040,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	2 083 321	2 546 370	231 850	31 023	475 300	152 064	8 000	9 120	0	4 522 245	126 450	10 185 743
- Equipements municipaux (2)		2 546 370	231 850	31 023	475 300	150 064	8 000	9 120	0	4 145 245	126 450	7 723 422
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	377 000	0	377 000
- Opérations financières	2 083 321											2 083 321
Dépenses d'ordre	1 965											190 965
Total dépenses de l'exercice	2 085 286	2 546 370	231 850	31 023	475 300	152 064	8 000	9 120	0	4 711 245	126 450	10 376 708
RAR N-1 et reports	3 396 233	52 832	67 573	195 896	24 876	58 999	0	65 371	0	2 121 402	36 151	6 019 332
Total cumulé dépenses d'investissement	5 481 519	2 599 202	299 423	226 919	500 176	211 063	8 000	74 491	0	6 832 647	162 601	16 396 040

RECETTES

Total recettes de l'exercice	15 259 440	0	220 000	0	0	0	0	0	0	916 600	0	16 396 040
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	15 259 440	0	220 000	0	0	0	0	0	0	916 600	0	16 396 040

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	5 044 496	4 113 808	1 407 236	2 444 877	1 197 003	1 295 290	324 110	963 727	70	4 011 089	1 620 988	22 422 694
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 044 496	4 113 808	1 407 236	2 444 877	1 197 003	1 295 290	324 110	963 727	70	4 011 089	1 620 988	22 422 694

RECETTES

Total recettes de l'exercice	16 063 855	858 557	48 000	199 469	78 192	379 450	10 500	455 300	0	933 995	583 845	19 611 163
RAR N-1 et reports	2 811 531	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 811 531
Total cumulé recettes de fonctionnement	18 875 386	858 557	48 000	199 469	78 192	379 450	10 500	455 300	0	933 995	583 845	22 422 694

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		2 085 286	2 599 202	299 423	226 919	500 176	211 063	8 000	74 491	0	6 832 647	162 601	12 999 808
Dépenses réelles		2 083 321	2 599 202	299 423	226 919	500 176	211 063	8 000	74 491	0	6 643 647	162 601	12 808 843
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 883 321	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	1 885 321
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	105 708	0	0	0	432	0	0	0	134 459	0	240 599
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	779 500	0	779 500
21	Immobilisations corporelles	0	2 493 494	295 583	226 919	150 176	208 631	8 000	74 491	0	775 980	162 601	4 395 874
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	3 840	0	350 000	0	0	0	0	4 953 709	0	5 307 549
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 965	0	0	0	0	0	0	0	0	189 000	0	190 965
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 965	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 965
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	189 000	0	189 000

RECETTES

Total recettes investissement		15 259 440	0	220 000	0	0	0	0	0	0	916 600	0	16 396 040
Recettes réelles		11 985 296	0	220 000	0	0	0	0	0	0	727 600	0	12 932 896
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 026 742	0	0	0	0	0	0	0	0	202 600	0	7 229 342
13	Subventions d'investissement	0	0	220 000	0	0	0	0	0	0	525 000	0	745 000

COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	4 869 804	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 869 804
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	88 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 750
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		3 274 144	0	0	0	0	0	0	0	0	189 000	0	3 463 144
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 548 519	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 548 519
040	Opérat° ordre transfert entre sections	725 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	725 625
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	189 000	0	189 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		5 044 496	4 113 808	1 407 236	2 444 877	1 197 003	1 295 290	324 110	963 727	70	4 011 089	1 620 988	22 422 694
Dépenses réelles		1 770 352	4 113 808	1 407 236	2 444 877	1 197 003	1 295 290	324 110	963 727	70	4 011 089	1 620 988	19 148 550
011	Charges à caractère général	0	961 890	180 498	482 576	377 658	333 525	110	90 892	70	1 547 928	697 173	4 672 320
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 906 748	1 210 738	1 670 601	791 175	765 065	0	872 835	0	1 629 411	426 115	10 272 688
014	Atténuations de produits	1 225 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 000	1 385 000
022	Dépenses imprévues	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
65	Autres charges de gestion courante	31 500	210 170	16 000	291 700	28 170	196 700	324 000	0	0	833 750	337 700	2 269 690
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	206 352	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	206 352
67	Charges exceptionnelles	57 500	35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		3 274 144	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 274 144
023	Virement à la section d'investissement	2 548 519	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 548 519
042	Opérat° ordre transfert entre sections	725 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	725 625
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		16 063 855	858 557	48 000	199 469	78 192	379 450	10 500	455 300	0	933 995	583 845	19 611 163
Recettes réelles		16 061 890	858 557	48 000	199 469	78 192	379 450	10 500	455 300	0	933 995	583 845	19 609 198
013	Atténuations de charges	0	4 200	9 000	6 500	0	1 200	0	13 300	0	46 200	19 300	99 700
70	Produits des services, du domaine, vente	0	540 567	39 000	171 000	46 700	132 200	0	102 000	0	190 000	17 000	1 238 467
73	Impôts et taxes	15 096 527	7 290	0	0	11 592	0	0	0	0	693 095	547 545	16 356 049
74	Dotations et participations	813 600	8 500	0	20 669	0	210 500	0	310 000	0	2 200	0	1 365 469
75	Autres produits de gestion courante	0	298 000	0	1 300	19 900	35 550	10 500	30 000	0	2 500	0	397 750
76	Produits financiers	81 763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81 763
77	Produits exceptionnels	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 965</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 965</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 965</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 965</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
000077	14/10/2011	1 500 000,02	0,00	19 601,01	0,00	1 500 000,02
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 500 000,02	0,00	19 601,01	0,00	1 500 000,02

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 020 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 020 000,00									
00600215321	CREDIT AGRICOLE	20/12/2007	21/12/2007	30/04/2008	950 000,00	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1
A1008587	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2008	25/12/2008	25/01/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,000	EUR	A	P	O	A-1
A1010246	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2010	25/12/2010	25/01/2011	470 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
MIR235793EUR/0244942/001/1	DEXIA CL	31/10/2008	31/10/2008	01/02/2009	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,170	EUR	T	P	O	A-1
MIR235793EUR/0244942/002/1	DEXIA CL	08/04/2009	08/04/2009	01/05/2010	2 600 000,00	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,260	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 000 000,00									
000077	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/10/2011	14/10/2011	15/12/2014	2 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.9	1,630	1,670	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 020 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 229 504,73					466 652,10	215 765,29	0,00	88 330,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 729 504,71					383 318,77	199 234,29	0,00	87 780,85
00600215321	N	0,00	A-1	239 351,13	2,33	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	76 088,75	11 440,98	0,00	5 202,63
A1008587	N	0,00	A-1	326 833,40	3,07	F	Taux fixe à 5 %	5,000	75 786,71	16 341,67	0,00	11 680,64
A1010246	N	0,00	A-1	211 035,25	5,07	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	32 172,42	7 491,75	0,00	5 908,68
MIR235793EUR/0244942/001/1	N	0,00	A-1	2 037 483,10	13,83	F	Taux fixe à 4.05 %	4,170	110 534,59	82 197,85	0,00	13 006,90
MIR235793EUR/0244942/002/1	N	0,00	A-1	1 914 801,83	14,33	F	Taux fixe à 4.2 %	4,260	88 736,30	81 762,04	0,00	51 982,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 500 000,02					83 333,33	16 531,00	0,00	549,57
000077	N	0,00	A-1	1 500 000,02	17,96	V	Euribor 12M + 1.35	1,100	83 333,33	16 531,00	0,00	549,57
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 229 504,73					466 652,10	215 765,29	0,00	88 330,42

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	6 229 504,73	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE****AUTRES DETTES****A2.7****A2.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	13/10/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10	13/10/2016
L	2031 Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	13/10/2016
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	13/10/2016
L	2033 Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	13/10/2016
L	2041 Subventions d'équipement versées aux organismes publics	10	13/10/2016
L	2042 Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	13/10/2016
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	2	13/10/2016
L	208 Autres immobilisations	5	13/10/2016
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/10/2016
L	2132 Immeubles de rapport	20	13/10/2016
L	21561 Matériel roulant	8	13/10/2016
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	13/10/2016
L	21571 Matériel roulant	8	13/10/2016
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5	13/10/2016
L	2158 Autres installations, matériel et outillage technique	10	13/10/2016
L	2158 Petit matériel d'outillage technique (débroussailleuse, tondeuse autoportée...)	5	13/10/2016
L	216 Collections et œuvres d'art = non amortissable	0	13/10/2016
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	13/10/2016
L	2182 Matériel de transport - véhicules légers, motocyclettes	8	13/10/2016
L	2182 Véhicules utilitaires lourds (camions, engins divers de travaux, car, nacelle, grue)	10	13/10/2016
L	2183 Matériel de bureau et informatique	5	13/10/2016
L	2184 Mobilier	10	13/10/2016
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	13/10/2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		668 619,00	668 619,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		466 654,00	466 654,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	383 320,00	383 320,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	83 334,00	83 334,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		201 965,00	201 965,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 965,00	1 965,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	200 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	668 619,00	2 623 099,58	3 396 232,55	6 687 951,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 572 904,21	III 4 572 904,21
Ressources propres externes de l'année (a)		1 298 760,00	1 298 760,00
10222	FCTVA	1 007 410,00	1 007 410,00
10223	TLE	2 600,00	2 600,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	200 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	88 750,00	88 750,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 274 144,21	3 274 144,21
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	936,00	936,00
28031	Frais d'études	20 168,00	20 168,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	71 736,00	71 736,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	54 843,00	54 843,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	167 000,00	167 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	10 138,00	10 138,00
28051	Concessions et droits similaires	45 538,00	45 538,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 488,00	1 488,00
28152	Installations de voirie	497,00	497,00
281561	Matériel roulant	1 973,00	1 973,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	20 429,00	20 429,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	39 269,00	39 269,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	87 328,00	87 328,00
28182	Matériel de transport	59 547,00	59 547,00
28183	Matériel de bureau et informatique	48 202,00	48 202,00
28184	Mobilier	40 533,00	40 533,00
28188	Autres immo. corporelles	56 000,00	56 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 548 519,21	2 548 519,21

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 572 904,21	0,00	0,00	6 019 332,13	10 592 236,34

COLLECTIVITE VILLE DE SANDOE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

	Montant
Depenses à couvrir par des ressources propres	II 6 687 951,13
Ressources propres disponibles	IV 10 592 236,34
Solde	V = IV - II (6) 3 904 285,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				1 521 093,02	475 887,77	303 716,11	741 489,14
2015	Subvention "Cap Fregate"	5	26/09/2014	140 000,00	112 000,00	28 000,00	0,00
2015	Subvention "Sud Horizon"	5	26/09/2014	70 000,00	56 000,00	14 000,00	0,00
2015	Subvention "Redman"	5	26/09/2014	110 000,00	88 000,00	22 000,00	0,00
2016	Subvention carrefour giratoire RD559	5	10/03/2016	108 411,53	65 046,93	21 682,31	21 682,29
2017	Subvention SNSM achat vedette	5	23/03/2017	20 000,00	8 000,00	4 000,00	8 000,00
2017	Fonds de concours travaux rue des jardins	5	28/07/2017	18 200,04	8 787,51	3 137,51	6 275,02
2018	Subvention "Frontenac"	5	10/03/2016	210 000,00	42 000,00	42 000,00	126 000,00
2018	Subvention SNSM achat vedette	5	19/03/2018	15 000,00	3 000,00	3 000,00	9 000,00
2018	Subvention carrefour giratoire RD559	5	24/04/2018	250 266,67	50 053,33	50 053,33	150 160,01
2018	Subvention "Les jardins de Vallongue"	5	16/05/2018	215 000,00	43 000,00	43 000,00	129 000,00
2019	Subvention travaux éclairage public Quai de Gaulle	5	06/06/2019	254 714,78	0,00	50 942,96	203 771,82
2019	Subvention travaux éclairage public Rue Docteur Marçon	5	25/04/2019	19 500,00	0,00	3 900,00	15 600,00
2019	Subvention logements sociaux av 11 nov	5	27/09/2019	90 000,00	0,00	18 000,00	72 000,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 004 513,69	1 015 857,50											22 599,99	108 392,25
ASS PRESENCE AUX PERSONNES HANDICAPEES INTELECTUELLES	2010	C	Foyer Maurice Dujardin	Crédit Foncier	1 044 000,00	748 200,00	21,41	T	V	(Livret A + 1.15)-Floor 0 sur Livret A	2,930	V	(Livret A + 1.15)-Floor 0 sur Livret A	1,910	A-1	EUR	12 592,01	34 800,00
SA D'ECONOMIE MIXTE DE GESTION BANDOL	2006	P	Val d'aran	BANQUE POPULAIRE	585 000,00	97 312,39	1,33	A	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	A-1	EUR	3 551,90	47 784,12
SA D'ECONOMIE MIXTE DE GESTION BANDOL	2010	P	Oenothèque	CE	375 513,69	170 345,11	5,07	A	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	A-1	EUR	6 456,08	25 808,13
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					6 769 441,69	4 160 391,86											71 350,14	234 667,74
ERILIA	2015	P	Blue Bay	CDC	185 740,49	171 492,31	35,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 886,42	3 730,97
ERILIA	2015	P	Blue Bay	CDC	135 552,70	127 852,89	45,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 406,38	2 023,29
ERILIA	2015	P	Blue Bay	CDC	56 989,19	51 894,99	35,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	155,68	1 307,47

COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2015	P	Blue Bay	CDC	41 602,40	38 720,52	45,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	116,16	742,06
SFHE	2003	P	Le Debussy	CDC	91 269,95	75 908,13	33,17	A	V	Livret A + 1.2	4,200	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	1 227,22	1 594,60
SFHE	2003	P	Le Debussy	CDC	523 928,87	353 757,37	18,17	A	V	Livret A + 1.2	4,200	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	6 013,88	15 561,09
VAR HABITAT	2006	P	Les routes	CDC	114 000,00	19 979,08	1,17	A	V	Livret A + 0.65	2,900	V	Livret A + 0.65	1,150	A-1	EUR	229,76	9 920,11
VAR HABITAT	2012	P	Les terrasses du golfe	CDC	382 754,50	334 848,55	32,42	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 683,33	8 121,20
VAR HABITAT	2012	P	Les terrasses du golfe	CDC	146 571,50	133 430,46	42,42	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 467,74	2 309,36
VAR HABITAT	2012	P	Les terrasses du golfe	CDC	179 578,00	153 505,24	32,42	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	460,52	4 255,04
VAR HABITAT	2012	P	Les terrasses du golfe	CDC	77 928,50	69 398,58	42,42	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	208,20	1 435,01
VAR HABITAT	2013	P	l'Atlantis	CDC	104 366,00	92 966,33	33,50	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 022,63	2 172,72
VAR HABITAT	2013	P	l'Atlantis	CDC	62 356,50	57 437,75	43,50	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	631,82	964,40
VAR HABITAT	2013	P	l'Atlantis	CDC	35 186,00	30 710,61	33,50	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	92,13	823,91
VAR HABITAT	2013	P	l'Atlantis	CDC	21 023,00	18 990,85	43,50	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	56,97	382,67
VAR HABITAT	2013	P	Foyer des acacias	CDC	166 108,27	96 598,44	7,42	A	V	Livret A + 1.2	2,950	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	1 642,17	12 036,73
VAR HABITAT	1988		HLM Octave Maurel	CDC	1 372 041,16	221 472,61	2,50	A	V	Livret A + 0.4743402646503	4,940	V	Livret A + 0.4743402646503	0,970	A-1	EUR	19 555,78	74 189,57
VAR HABITAT	1988		HLM Octave Maurel	CDC	311 422,85	50 269,36	2,50	A	V	Livret A + 0.4743402646503	4,940	V	Livret A + 0.4743402646503	0,970	A-1	EUR	4 438,73	16 839,38
VAR HABITAT	1988		HLM Octave Maurel	CDC	685 868,13	110 711,70	2,50	A	V	Livret A + 0.4743402646503	4,940	V	Livret A + 0.4743402646503	0,970	A-1	EUR	9 775,72	37 086,55
VAR HABITAT	1989	P	HLM Octave Maurel	CDC	4 990,68	775,74	3,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1	EUR	15,51	188,20
VAR HABITAT	2015	P	Sud Horizon	CDC	70 405,00	66 405,77	45,58	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	730,46	1 050,88
VAR HABITAT	2015	P	Sud Horizon	CDC	145 937,50	134 742,62	35,58	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 482,17	2 931,44
VAR HABITAT	2015	P	Sud Horizon	CDC	30 169,50	28 079,60	45,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	84,24	538,13
VAR HABITAT	2015	P	Sud Horizon	CDC	62 538,00	56 947,79	35,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	170,84	1 434,77
VAR HABITAT	2015	P	Cap Frégate	CDC	133 699,00	121 610,04	35,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	364,83	3 063,91
VAR HABITAT	2015	P	Cap Frégate	CDC	75 724,00	70 400,65	45,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	211,20	1 349,19
VAR HABITAT	2015	P	Cap Frégate	CDC	353 413,00	325 977,48	35,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 585,75	7 091,92
VAR HABITAT	2015	P	Cap Frégate	CDC	200 164,00	188 616,80	45,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 074,78	2 984,89
VAR HABITAT	2016	P	Redman	CDC	75 036,50	69 961,93	36,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	209,89	1 710,17
VAR HABITAT	2016	P	Redman	CDC	38 810,00	36 769,40	46,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	110,31	687,70
VAR HABITAT	2016	P	Redman	CDC	207 793,50	195 776,69	36,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 153,54	4 114,24
VAR HABITAT	2016	P	Redman	CDC	107 474,00	102 855,30	46,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 131,41	1 581,33
VAR HABITAT	2018	P	Entre ciel et mer	CDC	83 671,50	82 080,16	38,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	902,88	1 612,83

COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VAR HABITAT	2018	P	Entre ciel et mer	CDC	48 752,50	48 063,47	48,17	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	528,70	698,34
VAR HABITAT	2018	P	Entre ciel et mer	CDC	25 350,00	24 781,68	38,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	74,35	571,45
VAR HABITAT	2018	P	Entre ciel et mer	CDC	14 770,50	14 513,05	48,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	43,54	258,88
VAR HABITAT	2017	P	O fil de l'eau	CDC	179 715,00	172 832,88	37,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 901,16	3 510,90
VAR HABITAT	2017	P	O fil de l'eau	CDC	112 653,00	109 447,17	47,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 203,92	1 635,45
VAR HABITAT	2017	P	O fil de l'eau	CDC	63 980,50	61 103,84	37,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	183,31	1 450,21
VAR HABITAT	2017	P	O fil de l'eau	CDC	40 106,00	38 704,03	47,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	116,11	706,78
TOTAL GENERAL					8 773 955,38	5 176 249,36											93 950,13	343 059,99

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	130 992,24
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	130 992,24
Recettes réelles de fonctionnement	II	21 017 598,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,62
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		77,00	2,00	79,00	77,00	2,00	79,00
Adjoint administratif	C	16,00	0,00	16,00	15,00	1,00	16,00
Adjoint administratif 25h00	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif 28h00	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ième classe	C	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		86,00	1,00	87,00	84,00	3,00	87,00
Adjoint technique	C	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00
Adjoint technique 30h	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique principal 2ième classe	C	28,00	0,00	28,00	28,00	0,00	28,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ième classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ATSEM principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Auxiliaire de puéricultrice principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puéricultrice principal 2ième classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educatrice de jeunes enfants principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice classe supérieure	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur des A.P.S principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des A.P.S principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	8,00	13,00	6,00	7,00	13,00
Adjoint du patrimoine principal 2ième classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe 10H30	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 13h15	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 14h45	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 3h15	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 4h15	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 4h30	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 5h45	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 9h	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		19,00	0,00	19,00	17,00	2,00	19,00
Adjoint d'animation	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint d'animation	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal 2ièmeclasse	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Brigadier chef principal	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Chef de service de police municipale principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipale principal 2ième classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00
Assistantes maternelles		8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		222,00	11,00	233,00	211,00	22,00	233,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif 28h00	C	ADM		0,00	3-1	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique 30h	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 13h15	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 14h45	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 3h15	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 4h15	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 4h30	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 5h45	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal 2ième classe 9h	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistantes maternelles		OTR		0,00	A	CDI
Ingénieur principal	A	TECH		0,00	3-2	CDD
Ingénieur principal	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-1	CDD
Collaborateur de cabinet	B	OTR		0,00	110	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

COLLECTIVITE VILLE DE BANDOL - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
- 14/04/2016 -	SOGEBA ID83	Ingénierie Départementale 83	SEM SPL	173 336,86 200,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
- - - - -	SA D'ECONOMIE MIXTE DE GESTION BANDOL VAR HABITAT SFHE ERILIA ASS PRESENCE AUX PERSONNES HANDICAPEES INTELECTUELLES		SEM SA HLM SA HLM SA HLM Association	267 657,50 3 340 765,57 429 665,50 389 960,70 748 200,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération Sud-Sainte-Baume	01/01/2011	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat intercommunal de la Reppe et du grand Vallat		Sans fiscalité propre	0,00
Syndicat intercommunal des communes du littoral varois		Sans fiscalité propre	0,00
Syndicat mixte SCOT Provence méditerranée		Sans fiscalité propre	0,00
Syndicat intercommunal des collectivités territoriales informatisées des Alpes Maritimes	06/03/2015	Sans Fiscalité propre	0,00
Syndicat mixte de l'énergie des communes du var	01/01/2017	Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE

C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale		-	SPA	Non
CE	Caisse des écoles		-	SPA	Non
OT	Office du tourisme	01/10/2016	5 - 08/07/2016	SPIC	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Budget annexe du port		-	21830009300083	SPIC	Non
Régie à seule autonomie financière	Budget annexe de la chambre funéraire		- 31/07/2000	21830009300125	SPIC	Non
Régie à seule autonomie financière	Budget annexe des parkings		- 17/09/2001	21830009300133	SPIC	Oui

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	11,94	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	18,34	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	58,79	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

083-218300093-20200717-DEL2020071714-BF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 21

Contre : 7

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/07/2020

Présenté par le maire, Jean-Paul JOSEPH (1),

A Bandol, le 17/07/2020

le maire, Jean-Paul JOSEPH,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bandol, le 17/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AYMES Elodie	
BARDET Jacques	
BAUD Hervé	
BAYLE Marc	
BERTONCINI Franck	
BERTONIRI Pascale	
BONNEFOY Eric	
BOURON Valérie	
CERCIO Floriane	
CHOREL Jean-Pierre	
CONNAT Frédérique	
COQUIN ROGER	
GAUTHIER Alain	
GIGOUT Véronique	
GUEREL Emilie	
HENRIOT Martine	
JOSEPH Jean-Paul	
LECLERCQ Philippe	
LEFEVRE Philippe	
LUYDLIN Joëlle	
MINO Gérard	

083-218300093-20200717-DEL2020071714-DF

Reçu le 21/07/2020

Publié le 21/07/2020

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**IV**
D2

MITH Fernande	
MOUADDEL Anice	
NADJARIAN Marlène	
PALADEL Michèle	
REVEST Ségolène	
ROCHETEAU Philippe	
SAUVAN Jeannine	
VIVIER Christian	

Certifié exécutoire par le maire, Jean-Paul JOSEPH (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.